

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : IOR 41/023/2007 (Public)
Bulletin n° : 191
ÉFAI
5 octobre 2007

Myanmar. Le Conseil de sécurité doit donner suite à la visite récente de l'envoyé spécial Ibrahim Gambari

(New York) Amnesty International s'est félicitée ce 5 octobre de la réaction du secrétaire général des Nations unies, de leur envoyé spécial Ibrahim Gambari et de nombreux membres du Conseil de sécurité, qui ont exprimé leur inquiétude au sujet de la situation grave des droits humains au Myanmar.

« Le Conseil de sécurité doit à présent donner suite à ce débat ouvert et crucial, avec une déclaration ferme exprimant son inquiétude profonde quant aux violations persistantes des droits humains, en demandant aux autorités du Myanmar de prendre des mesures concrètes et immédiates pour protéger les droits humains, notamment celles que vient de recommander Ibrahim Gambari », a déclaré Yvonne Terlingen, directrice du bureau d'Amnesty International auprès de l'ONU à New York.

« Le Conseil de sécurité doit faire pression pour que les pratiques consternantes du Myanmar dans le domaine des droits humains changent de manière drastique, en plaçant la situation des droits humains sous une surveillance étroite et permanente : la résolution de la crise des droits humains est essentielle pour la paix, la sécurité, et la mise en œuvre de la réconciliation nationale au Myanmar. »

Comme l'envoyé spécial des Nations unies l'a déclaré au Conseil de sécurité, les mesures concrètes doivent notamment signifier la fin des raids et arrestations nocturnes, la libération de toutes les personnes arrêtées pendant des manifestations, l'accès aux soins médicaux pour les blessés, l'accès du CICR à tous les détenus, et la recherche des disparus. L'envoyé spécial a également demandé que les forces militaires se retirent des rues, et que les forces de l'ordre respectent les droits humains et l'état de droit.

« La visite d'Ibrahim Gambari revêt une importance cruciale, mais il ne s'agit que du début d'un processus qui doit impliquer une surveillance étroite des progrès accomplis en matière de droits humains, grâce à des visites supplémentaires de l'envoyé spécial et à une supervision régulière du Conseil de sécurité. Les autorités doivent aussi faciliter une visite rapide de l'expert des Nations unies en matière de droits humains, Sergio Pinheiro, comme le Conseil des droits de l'homme l'a récemment demandé », a ajouté Yvonne Terlingen.

« Le représentant du Myanmar a déclaré au Conseil de sécurité que son pays coopèrera avec les Nations unies. Pour prouver cette bonne volonté, il faudra impérativement que le gouvernement libère Daw Aung San Suu Kyi et d'autres prisonniers d'opinion, et donne à Sergio Pinheiro un accès libre et rapide au pays. Quant au Conseil de sécurité, il pourra marquer sa détermination en maintenant la

situation au Myanmar sous stricte surveillance, et en invitant Sergio Pinheiro à lui soumettre un rapport, afin de compléter celui que le Conseil vient de recevoir d'Ibrahim Gambari. »

Le Conseil de sécurité doit également envisager de se rendre par lui-même au Myanmar, pour ouvrir un dialogue en faveur de la justice et des droits humains.

« Le Conseil doit également faire en sorte que les responsables de violations des droits humains rendent des comptes, et que les autorités du Myanmar répondent aux préoccupations de longue date relatives aux droits humains dans ce pays, qui ont contribué à alimenter la crise actuelle », a déclaré Amnesty International.

Pour de plus amples informations, merci de contacter le bureau d'Amnesty International aux Nations unies, au +1212 867 8878

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>